



BULLETIN MUNICIPAL 2024

BONNAY-SAINT-YTHAIRE 71460

CHERS HABITANTS DE BONNAY-SAINT-YTHAIRE,

En ce début d'année, c'est avec plaisir que je m'adresse à vous à travers notre bulletin municipal. Ce document nous permet de faire le point sur les projets réalisés, de partager nos ambitions pour l'avenir et de souligner la richesse de notre vie communale.

L'année 2024 a été marquée par un contexte national parfois déconcertant, compliquant l'élaboration de projets dans un climat d'incertitudes. Malgré ces défis, nous avons travaillé avec détermination pour faire avancer les initiatives qui nous tiennent à cœur.

Projets réalisés et en cours :

- **Réhabilitation de la maison Demoron** : les échanges avec l'association Habitat et Humanisme progressent positivement. Nous espérons obtenir des réponses concrètes d'ici six mois pour présenter un projet abouti.
- **Parc photovoltaïque** : le dossier a été renforcé par le partenariat avec les communes de Burzy et Saint-Clément, et grâce à l'appui de la communauté de communes du Clunisois. La signature des baux et conventions est prévue pour février.
- **Reconnaissance de Saint-Hippolyte dans la démarche UNESCO** : ce projet a franchi des étapes importantes. Le site a été retenu dans le cadre de la candidature « La vallée de la Grosne ». Merci aux conseillers et à l'association du Renouveau pour leur implication.
- **Chapelle de Besanceuil** : la famille Marze a proposé de restituer cette chapelle à la commune. Le conseil municipal a validé cette proposition en décembre. Une association sera prochainement créée pour accompagner la commune dans l'entretien de ce précieux patrimoine.
- **Aménagements réalisés** : les travaux de sécurisation du bourg de Bonnay et de la traverse de Saint-Ythaire sont achevés.
- **Écoles et SIVOS** : nous restons vigilants et mobilisés pour assurer le bon fonctionnement de nos écoles dans le cadre du SIVOS.

Projets en suspens :

- **Réhabilitation ou création d'une nouvelle mairie** : devant les estimations financières élevées, nous avons décidé de reporter ce projet afin de nous concentrer sur des priorités plus immédiates.
- **Transition de l'épicerie et projet des Terres Rouges** : malgré nos efforts, ce projet a échoué en raison de collaborations infructueuses. Le dossier est désormais suivi par notre avocat.

Partenariats avec les communes voisines

Nous renforçons nos liens avec les communes voisines et la communauté de communes du Clunisois. Plusieurs élus sont engagés dans des instances supra communales (communauté de communes, syndicat des ordures ménagères, syndicat des eaux, Pays d'art et d'histoire, Office de tourisme).

Ces collaborations sont essentielles pour accompagner nos projets et gérer les compétences que la commune ne pourrait plus assumer seule (schéma des randonnées, gestion de l'eau, des ordures ménagères, assainissement collectif et non collectif, projets structurants, etc.). Bien que ces responsabilités soient exigeantes en temps, elles nous permettent de concrétiser des initiatives importantes.

Vie communale et lien social

Je tiens à exprimer ma profonde gratitude envers les associations, les bénévoles et toutes les personnes qui participent à faire de Bonnay-Saint-Ythaire un lieu de vie chaleureux et accueillant. Votre engagement est une source d'inspiration.

Avec le Conseil municipal, nous restons attachés à informer la population sur nos projets et à maintenir un lien social fort entre tous les habitants. Nos outils de communication, tels que L'Écho des Cadoles, le bulletin municipal et l'application Panneau Pocket, ainsi que l'organisation ou co-organisation d'événements, sont au cœur de nos priorités. Vos retours positifs nous encouragent à poursuivre dans cette voie.

Incivilités et comportements inappropriés

Malheureusement, nous avons été confrontés à des incivilités visant les biens communaux (croix Pacaud, abris bus, jardinières) ainsi qu'à des comportements inappropriés envers les élus et les employés communaux (courriers, propos désagréables par téléphone ou en personne).

Nous avons toujours prôné le dialogue et la discussion, la porte de la mairie reste ouverte à toutes les réclamations ou divergences d'opinion. Cependant, toute attaque dirigée contre les élus sera désormais signalée à la gendarmerie et au procureur de la République.

Ensemble pour l'année 2025

En attendant de vous retrouver lors de nos prochaines rencontres et événements, je vous adresse, au nom de toute l'équipe municipale, mes vœux les plus chaleureux pour cette nouvelle année.

« Un village n'est pas qu'un lieu, c'est une communauté où chaque sourire et chaque geste compte. »

REGARD SUR LES COMPTES DE LA COMMUNE EN 2024

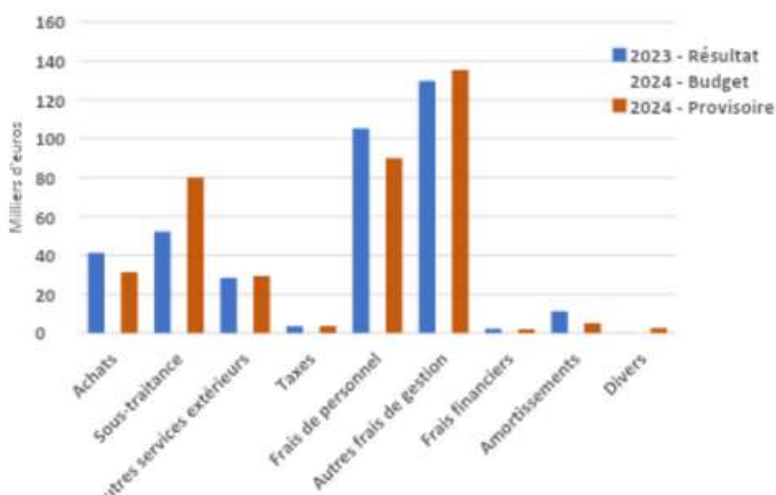
Le fonctionnement de la commune de Bonnay-Saint-Ythaire a maintenant trouvé son régime de croisière et le budget de l'exercice 2024 s'est déroulé dans la ligne des prévisions.

Les comptes d'une commune se répartissent entre une section FONCTIONNEMENT pour les recettes et dépenses courantes et une section INVESTISSEMENT qui, comme son nom l'indique, restaure l'existant et prépare le futur. Si la section Fonctionnement peut être comparée d'une année à l'autre, il n'en est pas de même pour les investissements, très variables selon les besoins, les opportunités, les projets à long terme de la commune.

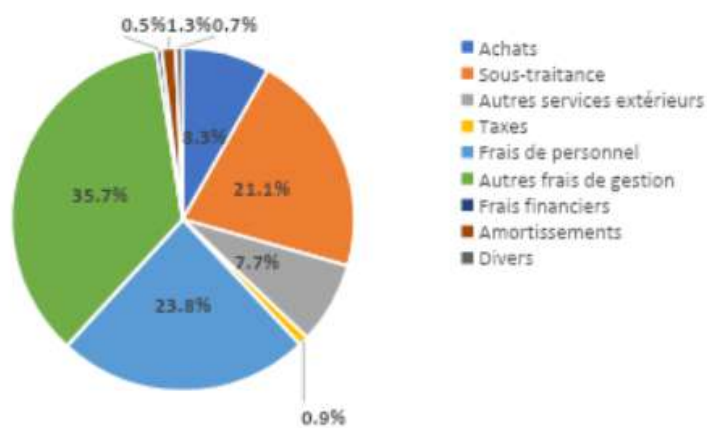
Vous trouverez ci-dessous les évolutions des différentes rubriques des dépenses et des recettes en les comparant au budget primitif et au résultat de l'année précédent (2023) qui fut le premier exercice de la commune nouvelle.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT (379,1 MILLIERS D'EUROS)

Évolution des dépenses de fonctionnement



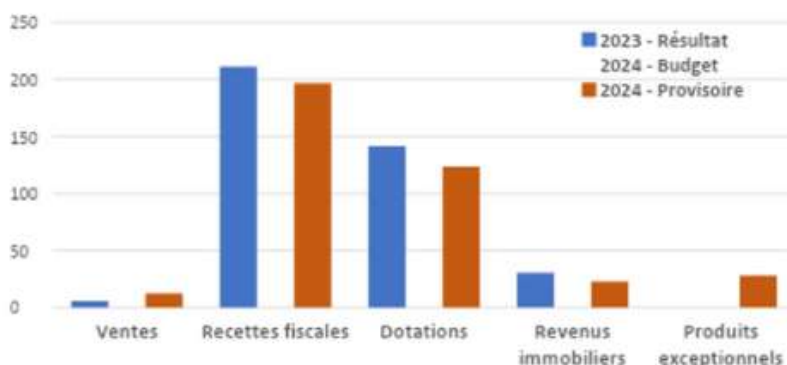
Dépenses de fonctionnement en 2024



- Les dépenses de fonctionnement évoluent peu d'un exercice à l'autre, passant de 374,0 milliers d'euros en 2023 à 379,1 milliers d'euros en 2024. Cette quasi stabilité apparente couvre quelques disparités :
- les achats ont été en-dessous de la prévision,
- les charges de sous-traitance ont fortement progressé en raison de travaux de voirie non prévus, nombreux et répétés tout au long de l'année suite à des incidents de toutes natures (canalisations, murs, etc.),
- les opérations de maintenance du matériel ont suivi cette même tendance à la hausse,
- le nombre et les rythmes de travail du personnel communal ont été conformes à la prévision, avec quelques ajustements ponctuels qui expliquent le léger retrait de la réalisation,
- les autres frais de gestion correspondent principalement à la contribution de la commune aux frais de scolarité de l'école (51,1 milliers d'euros), au service incendie départemental et aux indemnités des élus.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (386 700€)

Évolution des recettes de fonctionnement

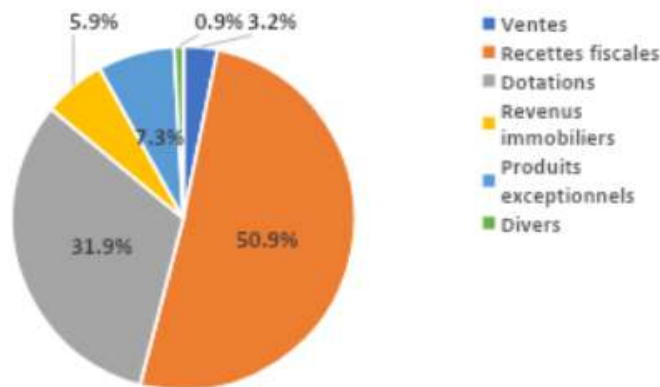


Les taxes locales, seuls paramètres contrôlés par la commune, conserve leur niveau ; la politique de rapprochement des taux pour les contribuables des deux communes fondatrices se fait à recettes constantes pour la commune nouvelle. La stabilité des autres recettes fiscales cache une nette progression des droits de mutation par rapport au budget, recette essentiellement variable et imprévisible puisqu'elle est liée aux transactions immobilières, et à l'inverse, une baisse équivalente d'une attribution de compensation non perçue en 2024.

Les recettes provenant de l'État et des autres collectivités marquent le pas, aussi bien en comparaison de l'exercice 2023 que pour la réalisation 2024. Manquent ainsi principalement dans nos comptes cette année deux reversements de la communauté de communes.

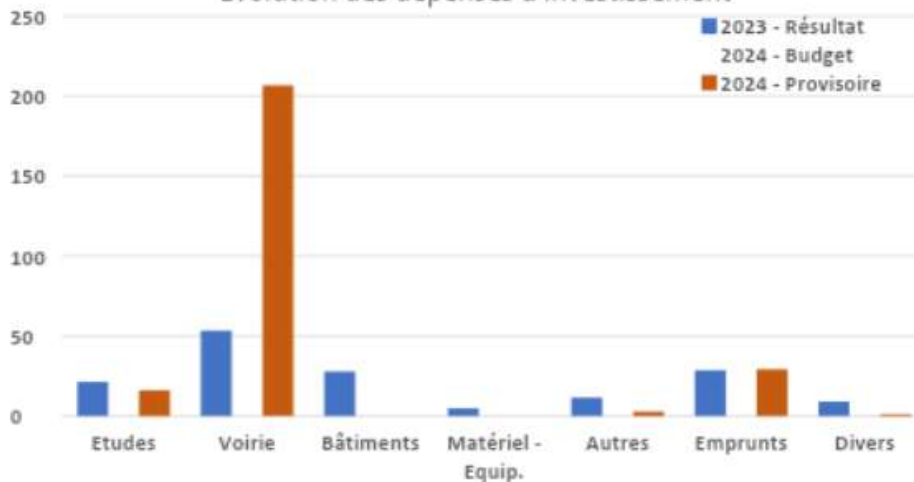
Les revenus des locations de logement restent stables ; par contre, les recettes provenant de la location des salles et de matériel fléchissent de manière significative.

Recettes de fonctionnement en 2024



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT (255 900 €)

Évolution des dépenses d'investissement

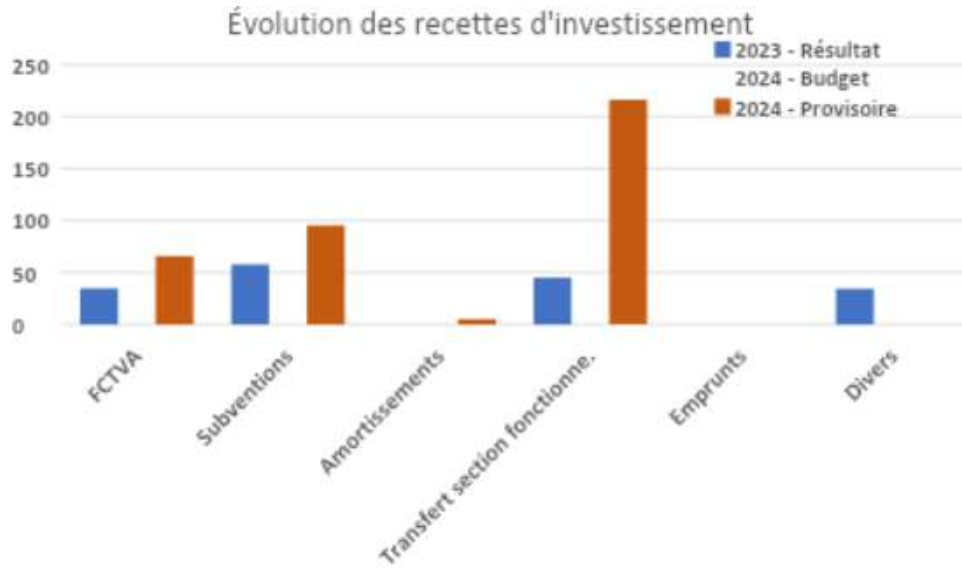


Le budget consacré aux études a été respecté en valeur, mais pas dans son contenu : le projet de nouvelle mairie n'a pas été lancé, mais d'une part une autre étude a été conduite pour le calcul et le classement des voiries, conduisant à un ajustement de la base de calcul de la DGF et donc à une dotation plus favorable, et d'autre part au paiement en 2024 de l'étude concernant le projet de la "maison Demoron" et réalisée en 2023.

Le programme d'investissements envisagé en début d'exercice pour la voirie a été globalement tenu et toutes les opérations ont été réalisées, à l'exception de quelques travaux de faible portée. Les deux principaux chantiers ont été la fin de l'aménagement de la RD 84 dans la traversée du bourg de Bonnay et l'aménagement de la RD 126 à Saint-Ythaire qui a été le principal investissement de l'année (150,9 milliers d'euros).

Le plan d'investissement pour les bâtiments n'a pas été réalisé, les projets n'étant pas arrivés au stade de l'exécution au cours de l'exercice. Le principal projet, la base technique communale prévue à Saint-Ythaire, est encore au stade de la définition.

RECETTES D'INVESTISSEMENT (382 600 €)



Les recettes courantes d'investissement sont principalement constituées de subventions (95,4 milliers d'euros en 2024, dont 23,6 milliers d'euros pour des opérations comptabilisées au cours des années précédentes) et la commune déploie tous ses efforts pour optimiser cette ressource, qui ne peut toutefois pas excéder 80% des dépenses pour la réalisation d'un projet. Le recul par rapport à la prévision est dû au décalage du projet de base technique.

Cette année 2024 est atypique sur deux points : d'une part, dans l'opération de transfert de l'assainissement à la communauté de communes, la commune a bénéficié du reversement, sur son compte général, du FCTVA lié à un investissement assainissement de 2023, et d'autre part des affectations entre sections ont été nécessaires pour équilibrer les comptes.

SYNTHÈSE

Hors report des résultats antérieurs, la section fonctionnement devrait dégager un résultat légèrement négatif sur l'année 2024 (de l'ordre de 4,5 milliers d'euros), tandis que la section investissements est très légèrement bénéficiaire, constatant les subventions correspondant à des investissements réalisés pendant les exercices précédents. La commune a ainsi réalisé un exercice budgétaire équilibré, sans augmenter son endettement et en préservant ses marges de manœuvre.

POUR VIVRE EN HARMONIE, IL Y A DES RÈGLES QU'IL CONVIENT DE RESPECTER !

Bien que notre société soit de plus en plus individualiste, il y a des règles qui s'imposent à tous afin que nous puissions mieux vivre ensemble. Celles qui gèrent la vie communale ont toute une bonne raison d'exister et chacun doit s'appliquer à les respecter.

Dans notre petite commune, plus nous serons nombreux à nous montrer responsable, moins il y aura d'abus et plus la vie de tous sera agréable.

- Traverser les bourgs à grande vitesse pour gagner 45 secondes : **INCONSCIENT !**
- Se garer n'importe où et n'importe comment ou juste devant sa porte : **INTOLÉRABLE !**
- Prendre les massifs floraux pour la bande de roulage : **IRRESPECTUEUX !**
- Déposer des déchets ménagers aux pieds des bennes dédiées au tri (PAV) : **DÉSAGREABLE !**
- Déposer des déchets de chantiers ou matériaux encombrants dans nos forêts : **INTERDIT !**
- Faire son « mélange personnel » entre bennes à verres, papiers et cartons : **INADMISSIBLE !**
- Se servir en fleurs dans les plantations communales : **ODIEUX, C'EST DU VOL !**
- Détériorer sans le signaler le petit patrimoine (Croix Pacaud) : **SCANDALEUX !**
- Revisiter la forme réglementaire de nos panneaux de signalisation : **INSOLENT !**
- Faire sa musculation en tondant son gazon aux heures non autorisées : **INACCEPTABLE !**



Etc...etc...etc...etc : NOUS LE SAVONS, MAIS.....

Nous pourrions citer bien d'autres comportements qui sont non seulement insupportables mais aussi coûteux pour la collectivité. Pour l'année 2024, entre les heures passées pour les réparations et remises en état, nous approchons les quelques 6000,00 €, non comptabilisé dans le budget initial. Nous ne parlerons pas du plaisir extrême de nos agents techniques lorsqu'il s'agit de retirer de la viande avariée du container à verre, de ramasser les sacs poubelles devant les cimetières ou encore de débarrasser la forêt des matériaux qui nous encombraient lors de la dernière rénovation de notre salle à manger !

Si nous nous permettons de vous soumettre ces quelques lignes c'est pour vous signifier que tout ce qui est écrit plus haut, est bel et bien arrivé une ou plusieurs fois dans notre commune en 2024. Pour l'année 2025, il nous reste en somme deux possibilités :

Soit lever un impôt de 12,50€ par personne (12,5 x 480 habitants = 6000,00€), ou rester confiant quant au savoir vivre dans notre petit village.

Ayant opté pour la deuxième solution, ne nous décourageons pas. Nous arriverons ensemble à ralentir ces comportements de non-respect des règles élémentaires de civisme et de vivre mieux sans ces incivilités.



PROJET DE NOUVELLE MAIRIE

L'Agence Technique Départementale a réalisé une étude globale pour la rénovation et la transformation en mairie, de la maison de Magali Pfister.

Après avoir pris connaissance de cette première étude et du montant prévisionnel très élevé (plus de 500 000€) il a été décidé de ne pas engager ce projet qui plus est dans le climat actuel d'incertitudes concernant les possibilités de financement publique mais de rester concentré sur ceux déjà plus ou moins engagés, en particulier l'avenir de la maison Demoron et le parc photovoltaïque.

Notre priorité en 2024 a été de réaliser un inventaire complet et précis de l'ensemble des bâtiments de la commune, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, en prenant en compte des aspects tels que l'isolation, les modes de chauffage, etc.

Cette vision globale de tous les biens communaux nous permettra de prendre des décisions éclairées sur les rénovations potentielles et de définir les priorités pour les années à venir.

PROJET DEMORON - HABITAT ET HUMANISME

Face au manque de soutien pour concrétiser notre projet de rénovation de logements destinés à l'accueil des personnes isolées (femmes avec enfants), nous avons cherché de nouveaux partenaires pour créer des logements sur la commune.

Au cours de l'année 2024, nous avons réfléchi avec l'association Habitat et Humanisme à la rénovation de la maison Demoron. Le projet imaginé comprend la création de 18 logements. La typologie de ces derniers correspond aux demandes les plus fréquentes, à savoir des T1, T2 et T3, qui répondent aux besoins des personnes seules, des couples et des familles monoparentales. Neuf logements seraient créés dans les bâtiments existants, et neuf autres dans une nouvelle construction.

Habitat et Humanisme serait propriétaire des logements et assurerait l'ensemble des travaux, tandis que la commune resterait un partenaire privilégié.

Prochaines étapes et échéances

Les bénévoles de l'association ont réalisé un premier chiffrage du projet. En collaboration avec la municipalité, il a été étudié les différentes sources de financement possibles - cadre de l'OPH du Clunisois, département, région et état.

Les échéances à venir sont les suivantes :

- Présentation du dossier à l'organisme financier Habitat et Humanisme dénommé « La Foncière », il validera la pertinence économique du projet (prévue pour début 2025).
- Si « La Foncière » valide le projet, un architecte sera en charge de l'élaboration des plans et devis. La fin de cette phase est prévue pour juin-juillet 2025.
- Le dossier sera ensuite soumis à nouveau à « La Foncière » pour validation définitive du projet. L'objectif est que les travaux commencent dans la dernière moitié de 2025, ou tout début 2026.
- La durée estimée des travaux est de 12 à 16 mois, avec une livraison des logements prévue pour la fin de l'année 2027.

Si le projet est validé par l'établissement financier d'Habitat et Humanisme, une réunion de présentation complète sera organisée pour les habitants dans le premier semestre 2025.



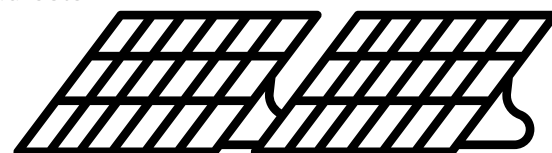
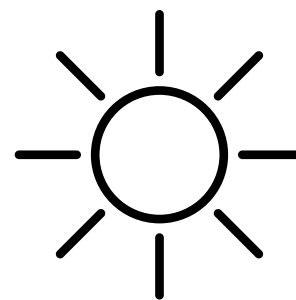
PROJET PHOTOVOLTAÏQUE

Tout au long de l'année 2024, nous avons collaboré avec les communes de Burzy et de Saint-Clément-sur-Guye sur un projet photovoltaïque commun aux trois communes. Les trois ont choisi de travailler avec le même partenaire, Enercoop, et sommes accompagnées par les services de la Communauté de Communes et par une association régionale d'aide aux communes à développer ce type de projet.

Au début de l'année 2024, le gouvernement a clarifié les différents types de projets photovoltaïques possibles sur les terres agricoles. Sont donc possibles des projets en couverture totale du sol, comme c'est le cas pour la commune de Bonnay-Saint-Ythaire, et des projets en couverture partielle, avec une utilisation combinée à des fins agricoles (élevage, culture, etc.). Ce second type de projet est beaucoup plus contraignant, car il doit apporter un complément de revenu aux exploitants agricoles sans en être la principale source.

La contractualisation avec Enercoop et les conditions financières liées à ce projet sont complexes et nécessitent une lecture attentive des conventions et des conditions financières. Nous arrivons à la fin de cette phase préparatoire et serons bientôt prêts à proposer les échéances suivantes :

- Début 2025 : Signature définitive des conventions et des contrats avec Enercoop.
- Durant l'année 2025 : étude des possibilités de raccordement des installations au poste source. Ce point est crucial et conditionnera la réussite du projet. Actuellement, la zone n'est pas bien desservie, et nous envisageons un partenariat avec la SNCF ou un raccordement à des postes sources, soit du côté de Cluny, soit du côté du bassin minier.



Échéances à venir :

1. Étude de faisabilité

2025

Analyse technique et économique, études de faisabilité sur le site (raccordement au réseau, etc.).

2. Recherche de financement et partenaires

2025-2026

Recherche de financements (prêts, partenariats) et négociation des contrats avec les parties prenantes.

3. Études préliminaires

2025-2026

Études géotechniques, topographiques, environnementales et des infrastructures pour déterminer la viabilité du site et les exigences techniques.

4. Demande de permis et autorisations

2025-2026

Soumission des demandes d'autorisation (permis de construire, permis environnemental, étude d'impact, etc.).

5. Finalisation du financement

2026-2027

Confirmation du financement pour le projet.

6. Conception et ingénierie

2027-2028

Conception détaillée du projet (plans, dimensionnement, sélection des équipements, etc.).

7. Appel d'offres, sélection des fournisseurs et construction

2027-2029

Lancement de l'appel d'offres pour les fournisseurs de matériel (panneaux, onduleurs, systèmes de surveillance, etc.) et pour l'installation.

La commission photovoltaïque de la commune continuera d'accompagner ce projet au fur et à mesure des échéances à venir.

VOIRIE



Aménagement et sécurisation de la D126.

En 2022, nous avons répondu aux appels à projets du Département de la Saône et Loire, de la Région Bourgogne Franche Comté, et de l'État en quête de subventions pour le projet d'aménagement et de sécurisation de la Départementale D126 traversant le bourg de Saint-Ythaire.

En 2023, nous avons eu confirmation des montants alloués pour les travaux concernant ce projet. Ainsi le Département nous a octroyé 31 500,00 €, l'État 36 854,00 € et les « Amendes de Police » 21 000,00 €, soit environ 68 % du coût total avoisinant les 132 000,00 €.

En 2024, après appel d'offres, l'entreprise Thivent a mis en œuvre les rétrécissements de la Départementale avec des plantations de haies bocagères, permettant une signalisation visuelle pour ralentir le trafic routier. Un chemin piétonnier tout le long de la départementale, la création de placettes avec plantations d'arbres sont aujourd'hui des zones de détente et de rencontre dans des cadres préservant la biodiversité.

A la fin des travaux d'aménagement, comme promis lors de nos rencontres lorsque nous étions en cours d'études, le Département a refait la bande de roulage de la D126.

Il nous reste à ce jour à mettre en place les signalisations routières, d'instaurer la limitation à 30Km/H et la priorité à droite qui régiront la traversée de Saint-Ythaire.

Parallèlement à ces travaux conséquents, la sortie du bourg de Bonnay vers Saint-Gengoux a été sécurisée par un rétrécissement de la chaussée avec toute la signalisation routière adéquate. Rue de la Croix Pacot, place du Puits à Bonnay et aux Genièvres, afin palier aux problèmes d'inondations des caves de certains riverains, nous avons dévié ou créé des points de recueillement des eaux pluviales. Tous ces travaux y compris différentes opérations d'amélioration de la circulation sur nos voies communales ont « soulagé » de quelques 40 000,00€ le budget 2024.

COMMISSION PATRIMOINE

Le travail de fond de la commission patrimoine a continué tout au long de l'année 2024. Nous avons centralisé tous les documents relatifs au patrimoine. Depuis deux ans, un système de sauvegarde des fichiers a été mis en place en collaboration avec la Communauté de Communes du Clunisois. La commission a décidé de sauvegarder et d'organiser ces documents sur un drive, accessible à tous les membres de la commission via un lien. Au printemps, nous avons fini de débroussailler l'extrémité du chemin de l'étang pour faciliter l'accès à la source à la Dame.



Cette initiative a permis aux étudiants de l'École d'Architecture de Paris-Malaquais, qui ont réalisé un travail sur l'eau, ses origines et son fonctionnement à travers la commune, d'accéder facilement à ce site.

Nous envisageons de présenter ces travaux lors d'une conférence au printemps 2025.



Nous avons également souhaité honorer le bicentenaire de la naissance d'Hippolyte Bonnardel, peintre et sculpteur natif de Bonnay. À cette occasion, Christiane Marson a animé une conférence, et nous avons accroché certaines de ses œuvres (plâtres) à l'église de Bonnay lors d'une inauguration, avec la pose d'une plaque expliquant le travail d'Hippolyte Bonnardel.

Pour les Journées du Patrimoine, l'Association du Renouveau Saint-Hippolyte a organisé, comme chaque année, une visite du lieu. La commission patrimoine avait également sollicité Gérard Ferrière pour animer une séance de lecture de paysage à Chassignot. Malgré la pluie, une vingtaine de personnes ont fait le déplacement pour écouter les commentaires de Monsieur Ferrière.

Tout au long de l'année, nous avons poursuivi la rénovation du mur à l'entrée du bourg de Bonnay. Ce grand chantier touche à sa fin, et nous espérons le terminer au printemps 2025.

Parallèlement, les démarches concernant la reconnaissance UNESCO, en lien avec le Renouveau de Saint-Hippolyte, ont progressé. Jean Guy Lebeau, au nom de la commune, a participé à plusieurs séminaires et réunions avec la Fédération des Sites Clunisiens. Nous avons également pris part au Banquet des Portes clunisiennes, organisé le 15 octobre à Cluny. Une visite de la commission UNESCO est programmée pour le début de l'année 2025.

La commission a également réfléchi à l'organisation du rachat de la chapelle de Besanceuil. En Conseil municipal de décembre, nous avons validé l'acquisition de la chapelle pour l'euro symbolique, et la création de l'association sera finalisée dans les premiers mois de 2025.

SIRTOM

Le ramassage des déchets a connu quelques ratés en fin d'année 2024. En effet, afin de se mettre en conformité avec les exigences de sécurité des agents, le SIRTOM nous a demandé de changer quelques habitudes (ex : bacs sortis toujours côté droit des routes départementales, qui correspond au sens de la tournée, ...). Ces changements semblent désormais acquis et nous vous en remercions.

L'année 2025 va connaître de nouveaux changements actés par le conseil syndical du SIRTOM, puisque les bacs gris « ordures ménagères » seront, au plus tard à partir du mois de juillet, ramassés toutes les 2 semaines.

Cela entraînera vraisemblablement une modification des tournées.

Nous vous informerons dès que possible.

Pour réduire au maximum votre bac gris nous vous rappelons qu'il est possible d'acquérir un composteur individuel auprès du SIRTOM ou d'utiliser les 2 composteurs collectifs installés dans la commune - parking de la salle communale de St-Ythaire et jardin de la salle communale de Bonnay.



COMMISSION FLEURISSEMENT



La commission, qui rassemble élus et habitants de Bonnay a pour mission d'embellir notre village en réalisant plantations, entretiens, arrosage...des massifs, tonneaux, jardinières répartis dans l'ensemble des hameaux. Bien que nous nous réunissions tout au long de l'année, cette dernière connaît quatre temps forts :

Le début de printemps nous sert de fil conducteur pour le reste de l'année, c'est à ce moment-là que les membres de la commission font le point sur les plantations passées et choisissent ce qui sera planté pour les fleuraisons à venir.

Les plantations printanières arrivent et alors notre village se pare de jolies couleurs.

Les plantations automnales les remplacent, souvent plus pérennes, nous les retrouverons au printemps suivant.

Et enfin l'hivernage avec le taillage et le nettoyage en profondeur.

La commission fait ses choix de façon à répondre au mieux aux aléas climatiques, moins d'arrosage et nécessitant peu d'entretien. Pour exemple, cette année les rosiers ont été nos stars.

Ainsi une vingtaine de points ont été entretenus, plantés, replantés, ...

Vous avez certainement vu passer, une brouette, un râteau, ou une bêche, tenus par les jardinières et jardiniers arpentant les rues, heureux de participer à l'embellissement et donc à la vie du village.

Venez les rejoindre, ils en seront très heureux.

Partage et apprentissage assurés !



LES SERVICES DE MOBILITÉ EXISTANT SUR LE CLUNISOIS

Plus d'informations au 03 85 20 00 11 ou
sur <https://enclunisois.fr/accueil/publics/mobilité/>



1. TRANSPORTS COLLECTIFS

LES BUS MOBIGO

- Ligne 701 : Mâcon – Cluny – Chalon-sur-Saône
- Ligne 709 : Cluny – Charolles – Digoïn
- Ligne TAD 751 : Cluny – Salornay-sur-Guye – Montceau-les-Mines, sur réservation.

Plus d'information sur viamobigo.fr


LA NAVETTE RURALE JONCY – SAINT-GENGOUX-LE-NATIONAL

Contact : 06 71 96 94 44
Pour aller où ? A Saint-Gengoux-le-National
Quelles conditions d'accès ? Pour tous.
Tarif : 1,50€ le trajet

LES CARS SCOLAIRES

Les usagers non scolaires ont la possibilité d'emprunter les cars scolaires dans la limite des places disponibles, moyennant une participation financière de 1,50€ par trajet.

Plus d'information sur :
<https://www.bourgognefranchecomte.fr/transport-scolaire-saone-et-loire>

Contact :
Mobilité – CC du Clunisois

cathy.ogier@enclunisois.fr

2. TRANSPORTS SOLIDAIRES

LE TRANSPORT À LA DEMANDE DE LA CC DU CLUNISOIS

Contact : 03 85 20 00 11
Pour aller où ? territoire de la CC du Clunisois
Quelles conditions d'accès ? Pour tous. Réservation la veille du transport avant 12h.
Tarif : 2€ le trajet
Mercredi après-midi et samedi matin

LE TRANSPORT À LA DEMANDE DU CCAS DE CLUNY

Contact : 03 85 59 80 83
Pour aller où ? commune de Cluny
Quelles conditions d'accès ? Pour les personnes en perte d'autonomie. Réservation la veille du transport.
Tarif : 2,50€ le trajet.
Mardi et jeudi de 14h à 16h

LA CROIX-ROUGE DU CLUNISOIS

Contact : 06 24 65 72 49 / ul.cluny@croix-rouge.fr
Pour aller où ? Pour un rdv médical, administratif ou judiciaire
Tarif : suivant les ressources
Du lundi au vendredi.

L'ENTRAIDE DE LA GUICHE

Contact : 03 85 24 68 80
Pour aller où ? Toute la Saône-et-Loire
Quelles conditions d'accès ? Etre adhérent à l'Entraide (10€/an)
Tarif : 0,50€/km
Du lundi au dimanche

LE CLUB DE L'AMITIÉ DE BUFFIÈRES (Fédération Génération mouvement)

Contact : 06 52 25 90 54
Pour aller où ? petits et moyens trajets.
Quelles conditions d'accès ? Adhérer au club de l'amitié
Tarif : 0,40€/km
Du lundi au vendredi

3. COVOITURAGE



Pour publier ses trajets ou rechercher des offres, vous pouvez vous créer un compte sur le site internet : viamobigo.covoiturage.fr ou sur l'application « Covoiturage Mobigo ». Vous avez ensuite la possibilité de rejoindre lacommunauté: « Clunisois » ou « je viens travailler à Cluny »

4. POINT RELAIS MOBILITÉ



Vous êtes habitant de la Communauté de communes du Clunisois, vous avez (re)trouvé un emploi et vous avez besoin d'un moyen de transport ?

Pour 3 à 5 € par jour, l'Aile Sud Bourgogne met à votre disposition une voiture (avec ou sans permis) ou un scooter pour vous rendre à votre lieu de travail ou de formation.

Contact :
Maison France Services du Clunisois
03 85 20 00 11

5. VÉLO



L'ATELIER D'AUTO-RÉPARATION DE VÉLO DE LA VIE CYCLETTE EN CLUNISOIS

Où ? A Cluny, dans l'ancienne gare, au bord de la voie verte.
Quand ? Lundi 18h-20h, Mardi 18h-20h, Mercredi 10h-12h.
Adhésion : 10€ par personne ou 20€ par famille.

Contact :
laviecyclette71@gmail.com

Plus d'information sur : laviecycletteenclunisois.fr

LE PLAN VÉLO

Ce plan présente les itinéraires cyclables conseillés. Il est disponible à l'accueil des mairies et/ou de la CC du Clunisois.

LES 24 ÉLÈVES DE CP CE1 DE L'ÉCOLE DE BONNAY ST YTHAIRE ONT ENVIE DE VOUS PARLER...

Du Feuilleton d'Hermès : C'est un livre que la maîtresse nous lit presque tous les jours.

IL ya 100 épisodes. Dans chaque épisode, nous découvrons de nouveaux dieux (Zeus, Hermès, Apollon, Poséidon, Héphestos), de nouvelles déesses (Athéna, Aphrodite, Héra), des objets (le casque d'invisibilité d'Hadès, la ceinture d'Aphrodite..) et des lieux de la mythologie grecque (le Mont Olympe, le Tartare..).

Nous attendons toujours avec beaucoup d'impatience l'épisode suivant, même si certains épisodes nous font parfois un peu trembler.



De la classe découverte au Centre Eden : Au mois d'Octobre, nous sommes partis 3 jours en classe découverte au centre Eden à Cuisery avec la classe de Chissey les Macon.

C'était vraiment chouette. Nous avons fait une journée d'astronomie . Nous avons découvert les planètes du système solaire. Nous avons même fabriqué un système. Nous avons pu observer les constellations dans un planétarium.

Nous avons marché dans le sable des dunes de sable de la Truchère et le troisième jour nous étions dans la plaine humide pour observer les petites bêtes des rivières et regarder des oiseaux à la jumelle.

Le séjour était génial!!!!



De la danse : tous les lundis, nous allons danser à la salle communale. C'est de la danse contemporaine. Nous faisons des impacts, des impulsions, des chamallows (c'est une danse fluide)

Nous faisons aussi la danse de la marionnette et de son marionnettiste, ou avec une balle imaginaire.

Nous adorons!!!

De la fête de Noël : Vendredi 13 décembre, c'était la Fête de Noël du Rpi à St-Ythaire.

Le matin nous avons préparé 3 marmites de soupe : une soupe de lentilles corail et lait de coco, une soupe de butternut et potimarron, et une soupe avec des poireaux, des patates douces, des carottes, des oignons, de l'ail et même une pomme.

Vendredi soir, nous avons marché avec des lampions dans la nuit, puis nous nous sommes arrêtés pour chanter...

Ensuite le Père Noël est venu nous déposer des cadeaux et nous donner des friandises.

C'était une belle soirée !



Du Prix des Incorruptibles : c'est un prix littéraire. Il y a une sélection de livres pour les CP, une sélection pour les CE1. On rapporte le livre pour une semaine chez nous, on peut le lire seul ou avec nos parents, ou nos frères et sœurs. Au mois de mai, tous les lecteurs pourront voter pour leur livre préféré !!!

Du Conseil de Coop' : toutes les semaines, nous faisons un conseil de coop, c'est une réunion d'enfants. Cette réunion nous sert à organiser la vie de l'école, de la classe. Il y a des règles d'écoute et on décide des responsabilités de la semaine.



De la Forêt : tous les mardis matins, nous allons dans la forêt. Nous avons un coin regroupement, un coin nature (dans lequel on est seul..)

Pendant les jeux libres, on peut construire des cabanes.

La maîtresse nous lit "L'épopée de la forêt", on apprend plein de choses.



L'Association des parents d'élèves vous donne rendez-vous dès le 9 février pour la randonnée à Chissey-lès-Mâcon et à Pâques pour la traditionnelle vente de cases.

ÉTAT CIVIL 2024

NAISSANCES

Violette BADET, le 18 février

Fanon Edward D'ASPREMONT LYNDIN, le 15 mai

MARIAGES

Martin LINCK et Pearl HERTWIG, le 19 mai

Valentin CATOIRE et Daphné HECKER, le 22 juin

Jean-Luc DUCROUX et Agathe BLOT, le 6 juillet

Arthur PENELON et Clémentine PARAT, le 16 août

DÉCÈS

Marcel DESMURS, le 26 mars

Marie Claude DESVAUX, le 7 octobre

LES NOUVEAUX HABITANTS

Célia AUBIN et LIGERON Nicolas- rue du puits Bonnay

Tristant BLOT - rue de la Croix Pommier - Bonnay

BURLEIGH et GUERINEL - Château de Chassignoles Bonnay

Clara DOUBLEAU - Morlay

Dorine GELIN _ rue du merle Bonnay

Irma HABERER - rue de la Guye Bierre

Stephan et Estelle HERNANDEZ - rue de la petite caille Bonnay

Bernard HILD - rue de la Guye Bierre

Thomas LEQUEU - Le bourg St-Ythaire

M. MANEVAL - rue du puits Bonnay

Christine MARPEAU - rue de la petite caille Bonnay

MINDERMAN GOZEWIJN - 8 rue de la Bachasse Montagny

Dominique MOTTET - Besanceuil

Marie POYET et Emmanuel ROCHE - rue des granges Bonnay

Corinne et Franck TARION - rue du merle Bonnay

Françoise VILLALONGA - Le bourg St-Ythaire

Jade et Pascal WATRIGAUD - Bierre

ANCIENS OCCUPANTS

Maison DAUBARD

Christine PEREGO et Jean ALLESSANDRINI

Mme SIRIEZ

Huguette LIEVRE

Mandfred POPP

Roland et Frédérique PAUGET

Claude BAYELLE

Isabel VIALET

M. et Mme ROUILLÉ

Icham EL MOUJAHID

MAC CULLAGH

Gîte CHAMPENOIS

Christophe DELBARRE

Mad CARLIER

2024 AURA ÉTÉ UNE ANNÉE RICHE EN RENCONTRES.

Tout d'abord "L'Apéro de 11h" permet non seulement d'échanger mais aussi de découvrir ou redécouvrir notre village. Au fil de chaque dernier samedi du mois vous avez été de plus en plus nombreux à venir à la rencontre des autres habitants et des élus. En plus d'être un grand plaisir, c'est un moment privilégié pour discuter des projets, des réalisations, des difficultés, de vos projets et envies personnels ou pour la commune. Nous continuerons donc en 2025 avec un premier rendez-vous le 22 février.


Le conseil municipal a choisi, souvent en s'adossant dans l'organisation aux associations, de maintenir des rendez-vous symboliques.

Ainsi les Feux de la St-Jean au bourg de St-Ythaire célèbrent l'été, la joie de vivre et la chance de vivre dans un cadre exceptionnel. La fête du village début septembre qui nous réunit sous le noyer centenaire pour partager un bon repas. La fête de l'alambic en décembre qui célèbre cette tradition vieille de plusieurs décennies et la chance d'accueillir toujours cet incontournable de la vie de nos villages viticoles. Sans parler du traditionnel "Repas des anciens" ou anecdotes et rires fusent.

Nous sommes riches de toute cette vie célébrée, de ce goût pour les rencontres et les bons moments, pour ces occasions qui favorisent les discussions aussi franches que directes. 2025 ne sera pas différent de 2024 et nous aurons toujours de belles occasions de partager.







**RETOUR SUR LA
VIE ASSOCIATIVE
EN 2024**

BONNAY-SAINT-YTHAIRE 71460

LES FESTIVAUX



L'Assemblée Générale des Festivaux s'est tenue en novembre 2024. Forte de ses 120 membres et sponsors, elle a œuvré tout au long de l'année 2024, soit en organisant ses propres manifestations soit en mettant à disposition des associations de la commune son matériel (tente, gaufrier, vaisselle...).

En collaboration avec la commune et l'association Ictarius, le marché des producteurs locaux avec les feux de la Saint Jean et son animation musicale ont ouvert la saison dès le mois de juin 2024. Le traditionnel bal musette du mois d'août dans les rues du hameau de Vaux a cette année encore enchanté les amateurs de danses, mais aussi tous ceux qui se sont retrouvés autour de l'assiette froide ou les tartes flambées cuisinées par les bénévoles. Pour clore 2024 en beauté, conjointement avec la commune, les Festivaux ont organisé un très beau (aux dires de tous les participants) concert de Noël dans l'église de St-Ythaire. Chants de Noël revisités jazz, swing, ou bossa nova, voila un réveillon avant l'heure que nous avait offert un l'excellent groupe Blue Room.

Et maintenant 2025 ? Certainement un grand feu de la ST Jean, l'arrivée des Corvettes du Grand Est au mois de juin et leur sympathique « baptême en Corvette » pour tous les habitants du village ne craignant pas le grand frisson, le bal du mois d'août et peut-être une autre surprise pour Noël 2025.



ASSOCIATION ICTARIUS

2024 : une année riche en manifestations

L'objectif de l'association Ictarius est de préserver le patrimoine architectural villageois en général, et celui des lavoirs en particulier. Nous avons eu le plaisir de participer avec la commune à l'inauguration des travaux des lavoirs des hameaux de Bierre, du bourg de Saint-Ythaire, de Montagny et de Vaux le 20 avril 2024, manifestation pour laquelle la commune nous avait chargé de la partie animation. Les artistes qui habitent notre commune ont exposé leurs œuvres dans les différents lavoirs : Michel Dufour, Bruno Garrigue, Catherine Ollier, Sylvain Blot, Jeanie Castelli, Yassine Zaiat, Marie Revillot.

Au lavoir de Vaux une pièce de théâtre « Le lavoir » a été jouée par la compagnie du théâtre vert et au lavoir de Bierre un concert a été donné par Les Moustiquaires. Nous avons bénéficié d'une subvention FDVA pour cette organisation.

Le dimanche de l'Ascension, 12 mai 2024, a eu lieu la randonnée des lavoirs.

Aux 3 parcours (4, 7 et 14 km) nous avons rajouté un parcours supplémentaire de 18 km, avec 4 ravitaillements. 320 marcheurs y ont participé.

A l'issue de la randonnée nous avons proposé buvette, repas chauds et gaufres.

En 2025 cette randonnée est fixé au dimanche 1er juin.

Une conférence a été donnée par Claude Duperret le 26 janvier 2024 « La musique ou la tentation du divin ». Plusieurs conférences seront données en 2025 sur les thèmes suivants : L'Iran, les conditions climatiques, la peinture au 19e siècle.

Nous avons planté des arbustes aux différents lavoirs et continuerons au courant de l'année 2025 à poursuivre les travaux d'entretien autour des lavoirs (débroussaillage, désherbage, balayage, nettoyage).

Le circuit de la randonnée pérenne reliant les 5 lavoirs nécessite également un suivi, le flé-chage étant quelques fois abîmé.

Toute personne qui souhaiterait rejoindre notre équipe peut se mettre en relation avec Do-minique Chevalier, président d'Ictarius, téléphone : 06 81 07 60 67



LAVOIR DE VAUX ÉTÉ 2024



RANONNÉE DU 12 MAI



FOYER RURAL DE BONNAY

Pour cette année 2024, le Foyer Rural a pu proposer de nombreuses animations, diversifiées, dans le but de plaire à tout un chacun, et de faire vivre notre village....

Cinévilleage chaque mois Fête des Jonquilles avec une météo défavorable cette année Conférence sur la Chine en mars, animée par Jean-Luc et Maarit Tissier, qui y ont habité et travaillé durant 4 ans, et qui nous ont fait percevoir la culture chinoise d'une façon immergée Théâtre Petit Chêne « Le cas Martin Piche » en avril, avec une salle pleine et un public conquis Concours de pétanque en mai, avec une bonne fréquentation de 34 doublettes Bal folk en juin, avec le groupe Alf O`Clock, avec une bonne ambiance agréable et conviviale Conférence/débat sur le rôle des aidants avec un proche atteint de la maladie d'Alzheimer, animée par Bernard Rambaud en octobre, avec des échanges enrichissants et touchants Festival Bonnay Toiles en octobre, pour la 5ème et dernière édition, avec une programmation réduite mais appréciée par le public

Fête de Noël en décembre avec « Les Contes du Solstice » présentés par Laurence Benedetti qui réside à St-Hippolyte, spectacle parents enfants très apprécié, puis vin chaud avec la venue du Père Noël, et soupe à l'oignon à l'Auberge Le Matefam.

La situation financière du foyer rural est saine, avec recettes et dépenses équilibrées, et une trésorerie positive. Ce qui nous permet de faire de nouveaux projets... entre autres un spectacle en octobre 2025 « Modestes propositions pour remédier à la trop forte croissance de la population mondiale » par la Cie du Détour, sujet sérieux mais présenté de façon humoristique, et en association avec le Domaine de Morlay.

Le concours de pétanque sera aussi renouvelé le Jeudi de l'Ascension.

Le Foyer Rural reste ouvert à toute nouvelle personne qui désirerait nous rejoindre, ainsi qu'à toute proposition d'activités, spectacles, ou autres. N'hésitez pas à nous contacter, vous serez les bienvenus !



Le PETIT CHENE THEATRE présente « LE CAS MARTIN PICHE »



Le Samedi 13 Avril 2024 à 20h30
Salle Municipale de Bonnay
Commune de Bonnay St-Ythaire
Organisé par le Foyer Rural de Bonnay



CINÉ VILLAGE

Cinéville est une activité de cinéma itinérant de la Fédération Départementale des Foyers Ruraux de Saône-et-Loire. Les films sont choisis par vote et sur proposition des représentants de la trentaine de points de projection, lors de réunions trimestrielles.

En 2024, à Bonnay-Saint-Ythaire, 2 films ont été projetés chaque mois, grâce à l'existence de 2 foyers ruraux et de 2 salles de projection agréées.

En plus des séances mensuelles habituelles, à l'occasion de la projection du film « Moi Capitaine » le vendredi 17 mai, le Foyer Rural de Bonnay a organisé une rencontre avec l'association des Amis du CADA (centre d'accueil des demandeurs d'asile) de Digoin ; le Foyer Rural de Bonnay avait prévu une séance en plein air le 29 juin, avec le film « La petite vadrouille », mais la projection a dû se faire en salle pour cause d'intempéries ; le Foyer Rural de Saint-Ythaire a programmé le mercredi 18 décembre après-midi une séance spéciale pour les enfants, avec le film d'animation « Flow ».

Le tarif d'entrée est de 5€, le tarif réduit est à 3€ pour les enfants de moins de 12 ans.

Les personnes désireuses de rejoindre l'équipe de bénévoles pour les activités comme les projections, les réunions de choix des films, etc., sont invitées à se faire connaître auprès des équipes en place. Elles pourront bénéficier de formations aux techniques de projection qui sont organisées chaque année fin septembre par la Fédération des Foyers Ruraux.

<p>LA FIANCÉE DU POÈTE Cinéville à BONNAY Vendredi 12 janvier à 20h30</p>	<p>LA PASSION DE DODIN BOUFFANT Cinéville à ST-YTHAIRE Mercredi 17 janvier à 20h30</p>	<p>LE RÈGNE ANIMAL Cinéville à BONNAY Vendredi 16 février à 20h30</p>	<p>JE NE SUIS PAS UN HÉROS Cinéville à ST-YTHAIRE Mercredi 21 février à 20h30</p>	<p>BERNADETTE Cinéville à BONNAY Vendredi 15 mars à 20h30</p>	<p>THE OLD OAK Cinéville à ST-YTHAIRE Mercredi 20 mars à 20h30</p>	<p>LA PETITE VADROUILLE</p>
<p>Wonka Cinéville à BONNAY Vendredi 12 avril à 20h30</p>	<p>UNE AFFAIRE D'HONNEUR Cinéville à ST-YTHAIRE Mercredi 17 avril à 20h30</p>	<p>MOI CAPITAINE Cinéville et rencontre à BONNAY-ST-YTHAIRE Vendredi 17 mai à 20h30</p>	<p>BIENVENUE DANS LE MONDE MERVEILLEUX DU CINÉMA MAKING OF Cinéville à ST-YTHAIRE Mercredi 22 mai à 20h30</p>	<p>BONNARD Pierre et Martine Cinéville à BONNAY Vendredi 14 juin à 20h30</p>	<p>LA TRESSE Cinéville à ST-YTHAIRE Mercredi 19 juin à 20h</p>	<p>Flow Cinéville à ST-YTHAIRE Mercredi 18 décembre à 17h00</p>
<p>L'école Cinéville à BONNAY Mardi 5 octobre à 20h30</p>	<p>N'AVOIE JAMAIS Cinéville à ST-YTHAIRE Mercredi 16 octobre à 20h30</p>	<p>roman Jimi Cinéville à BONNAY Vendredi 15 novembre à 20h30</p>	<p>FRÈRES Cinéville à ST-YTHAIRE Mercredi 20 novembre à 20h30</p>	<p>NOUS LES LEROY Cinéville à BONNAY Vendredi 13 décembre à 20h30</p>	<p>MONTECRISTO Cinéville à ST-YTHAIRE Mercredi 18 décembre à 20h30</p>	

ASSOCIATION POP-UP LIVRES ET CIE

L'année 2024 a commencé en beauté avec une exposition à Bourbon-Lancy, du 1er au 22 avril. Cette manifestation, organisée par le CAUE, avait pour thème « L'architecture et l'eau ».



L'occasion de présenter des pop-ups très spectaculaires de maisons anciennes ou contemporaines, de châteaux forts, de palais imaginaires, d'architectures de tous les coins du monde. Mais aussi de beaux livres illustrant l'eau dans tous ses états et sous toutes ses formes : nuages pluie, rivières, sources, fontaines, lacs, cascades, océans, neige, glaciers etc. Une expo très agréable à préparer et à installer.

Nous disposons désormais de tout un matériel spécifique : tables et présentoirs en carton, projecteurs orientables, systèmes d'accrochage des albums, systèmes mécaniques pour ouvrir et fermer les pages. Le tout « fait maison » et sur mesure.

Les 9 et 10 avril, nous avons été invités dans 3 médiathèques des environs de Dijon, pour présenter le spectacle que nous avons créé à Cluny, à l'occasion du Festival du Livre animé 2023. Un vrai plaisir de jouer à nouveau et de rencontrer les bibliothécaires et le public de cette région.

Du 18 novembre au 19 décembre, nous avons installé une exposition à la Médiathèque de Manziat (près de Mâcon). Nous avons carte blanche sur le thème du Merveilleux, nous avons mis en scène une centaine de livres, avec la certitude d'émerveiller le public.



Mais depuis la rentrée de septembre, nous consacrons une bonne part de notre énergie à la construction du 2ème Festival du Livre animé – Cluny - septembre 2025. Le Festival 2023 avait accueilli plus de 10 000 visiteurs.

De nombreuses réunions préparatoires ont déjà eu lieu, à la Mairie de Cluny, avec le Service Culturel, à l'Office du Tourisme, à la BDP de Mâcon (pour rencontrer la responsable de la culture au Département) et elles continueront de se succéder tout au long de l'année à venir.

Un petit groupe de l'association s'est rendu au Salon du Livre animé de Paris, fin novembre, ce qui a permis de rencontrer quelques ingénieurs papier qui seront nos invités à Cluny. Que des « grandes pointures », comme Nicolas Codron, Anne-Sophie Baumann, Camille Magaud, Olivier Charbonnel.

D'autres ont également accepté notre invitation : Bernard Duisit, Cécile Jacoud, Dominique Ehrhard et Anne-Florence Lemasson, Ekaterina Kazeikina.

Notre petite équipe était plutôt fière de voir que notre Festival est déjà bien connu des spécialistes.

Actuellement, nous sommes en contact avec plusieurs maisons d'édition spécialisées, avec l'espoir de les faire venir à Cluny, le Festival étant organisé en partenariat avec la librairie « Le jardin secret ».

Les membres de l'association se retrouvent régulièrement, une après-midi par mois, pour mettre au point ce grand projet pour lequel nous avons beaucoup d'enthousiasme.

Nous avons également accepté avec plaisir l'invitation du Foyer Rural de Bonnay à participer à la fête des jonquilles, ce qui permettra ensuite de partager les bénéfices.

L'association Pop-up Livres et Cie vous souhaite une très belle année 2025.

GÉNÉRATION MOUVEMENTS - CLUB DES AÎNÉS « SOLIDARITÉ RURALE »



En adhérant à la Fédération Départementale « Générations Mouvement », le club fait bénéficier ses adhérents d'activités et d'avantages, renforce les liens avec les clubs voisins grâce aux marches cantonales mensuelles et prend part à la réunion annuelle des clubs du Clunisois ainsi qu'à l'Assemblée Générale des clubs de Saône-et-Loire.

Le club des aînés de Bonnay-Saint-Ythaire compte une trentaine d'adhérents sous la présidence de Christian Boyer. Certains se retrouvent tous les quinze jours le mercredi après-midi pour des jeux à la salle communale de Bonnay, tandis qu'en alternance quelques autres organisent des marches le mercredi après-midi aux alentours de Bonnay.

Les activités de 2024 :

en plus des traditionnels jeux de cartes et scrabble, des séances consacrées aux jeux de société ont été organisées à la salle communale en mars, avril, novembre et décembre ;

en juin, environ 16 membres du club de Bonnay-St-Ythaire ont pris part à une sortie d'une journée dans le Nivernais qui était organisée par nos amis du club des aînés de Massilly : visite d'une safranière, déjeuner et promenade sur les canaux ;

les marcheurs du club ont participé aux marches cantonales les derniers mardis du mois, notamment à Cormatin, Buffières, Saint-Gengoux-le-National, Salornay, Cluny, La Vineuse, Navour-sur-Grosne ; en octobre, le club a proposé une « journée commerciale » avec des démonstrations de produits, repas offerts, pour la quinzaine de participants, ainsi qu'une aide financière au club pour l'organisation de la journée ;

l'Assemblée Générale des clubs de Saône-et-Loire avait eu lieu cette année en avril à Branges, et la réunion des clubs du Clunisois s'est tenue en novembre à Salornay.

L'année 2024 s'est achevée par un sympathique déjeuner dans un restaurant des environs.

“LA BOURGUIGNONNE” SOCIÉTÉ DE CHASSE DE BONNAY

Avec une saison 2023/2024 durant laquelle nous avons prélevé 14 chevreuils et 14 sangliers et innover avec notre méchoui en juillet sans le soleil malheureusement... Nous repartons cette le président saison 2024 /2025 avec 5 sociétaires et 11 actionnaires. En cette fin d'année nous remercions vivement les propriétaires de nous laisser arpenter leurs terrains et par la même occasion nous vous présentons nos meilleurs vœux pour 2025.

Le président Henri Paquier

LE RENOUVEAU DE SAINT-HIPPOLYTE

Au doyenné de Saint-Hippolyte, l'année 2024 a été encore très riche en animations et activités diverses. En voici un petit résumé.

Notre **Assemblée Générale** s'est déroulée le samedi 16 mars ; nous avons accueilli plusieurs nouveaux membres dans notre conseil d'administration (Marie Revillot, Sandrine Cambos et Nicole Ducarouge qui revient nous aider). Cette assemblée générale a été suivie d'une conférence par Jean Pirou, membre du CA, qui a présenté l'œuvre de Jacques Sollier (dessinateur, graveur, sculpteur...), père de Paule Sollier, elle-même artiste peintre qui a vécu à Bonnay pendant de nombreuses années.

Le 7 mai, conjointement avec l'Office de Tourisme de Cluny, nous avons accueilli une lecture de l'acte 1 de « L'Histoire en spectacle » (déambulation théâtralisée dans la ville de Cluny durant l'été). Cette lecture qui faisait écho à l'histoire et au passé du doyenné de St-Hippolyte a été précédée d'une visite commentée sur le site.

Le 19 mai, en après-midi, le groupe « Gislebertus » nous a proposé un **voyage musical en Moyen-Age**, avec une très intéressante présentation des instruments de musique utilisés (et recréés spécialement pour certains). Cette animation s'inscrivait dans le cadre du 30ème anniversaire de la Fédération des Sites Clunisiens, dont nous faisons partie.



Le 13 juillet, à la nuit tombée, la conteuse Laurence Benedetti, qui habite à St-Hippolyte, nous a fait rêver avec ses « **Histoires d'amour sous les étoiles** », au cours d'une superbe soirée d'été, bien étoilée en effet !



LE RENOUVEAU DE SAINT-HIPPOLYTE

Du 15 au 27 juillet, une huitaine de bénévoles ont travaillé sur le traditionnel « **chantier REMPART** ». L'objectif de cette année était de terminer la reprise des encadrements extérieurs des fenêtres de la nef, avec enlèvement des claveaux détériorés, taille des nouvelles pierres, repose et finitions au mortier de chaux. Comme les autres années, nous avons bénéficié de l'expertise et du soutien de Frédéric, compagnon tailleur de pierre de l'entreprise Jeandin, qui a su accompagner les bénévoles dans ce travail bien particulier de la taille de pierre. Un grand merci à lui ! Nous avons également poursuivi le dégagement du pavage de la « source miraculeuse » et la consolidation des restes de la tour nord-est.



A l'occasion des **Journées du Patrimoine**, les 21 et 22 septembre, Saint-Hippolyte a accueilli les vieilles voitures du rallye du patrimoine de St-Gengoux et des visites commentées avec la participation du Pays d'Art et d'Histoire. Malgré la pluie, une soixantaine de personnes ont profité de ces visites.

Le 13 octobre, toujours au chapitre des visites, **une cinquantaine de représentants des sites clunisiens en France et en Europe** sont venus profiter d'une visite commentée de St-Hippolyte, avant de repartir sur Cluny, où nous avons rejoint les participants au 30ème anniversaire de la Fédération des Sites Clunisiens, pour un grand pique nique sur la place de l'abbaye.

Enfin, **Laurence Blondaux, restauratrice de peintures murales**, est venue fin septembre et début octobre pour une étude détaillée des restes d'enduits et de peintures murales encore visibles à St-Hippolyte. Ses conclusions nous seront très utiles pour envisager d'éventuels travaux de consolidation des enduits et de mise en valeur des restes de peintures.

Par ailleurs, il ne faut pas oublier toutes les réunions, contacts et autres rendez-vous effectués par les membres du Conseil d'Administration auprès de nos différents partenaires, et indispensables pour assurer la pérennité de nos actions (PAH, Fédération des Sites Clunisiens, travaux dans le cadre de la demande de reconnaissance UNESCO, FAPPAH, Offices de Tourisme, Rempart Bourgogne Franche-Comté, commissions diverses, etc.)

Tout ce travail est rendu possible grâce à l'investissement des bénévoles, au soutien de la commune, aux aides de la DRAC, de Jeunesse et Sport, du Conseil Départemental, du Conseil Régional, et aux dons des particuliers que nous remercions vivement.

Et nous vous donnons rendez-vous **le samedi 8 mars pour notre prochaine Assemblée Générale** qui se tiendra à la salle communale de Bonnay.

A retenir dès maintenant le samedi 14 juin 2025, grand spectacle théâtral, musical et chanté : « Le chant de Belanore » sur le site de Saint-Hippolyte.

Du 14 au 26 juillet, chantier REMPART, pour terminer la reprise des fenêtres intérieures de la nef.

CONTACT

Le Maire : Christophe PARAT

6 rue du Pressoir - Bonnay -
71460 Bonnay-Saint-Ythaire

Email : mairie@bonnaysaintythaire.fr

Tél : 03 85 59 45 91 (Bonnay)
ou 03 85 92 64 80 (St-Ythaire)



Permanence secrétariat

Bonnay :

mardi matin,

jeudi matin et après midi

samedi matin

St-Ythaire :

permanences d'élus uniquement, le vendredi

Les informations et alertes de **Bonnay-Saint-Ythaire** sont sur **PanneauPocket**

SIMPLE ET GRATUIT

Pas de compte à créer : 100% anonyme !



- 1 Téléchargez l'application PanneauPocket, disponible sur :   
- 2 Recherchez Bonnay-Saint-Ythaire ou le code postal 71460 et cliquez sur le  pour recevoir les notifications qui vous intéressent en temps réel.

Retrouvez aussi PanneauPocket depuis votre ordinateur sur app.panneaupocket.com
BONNE UTILISATION !